

# PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 30 Janvier 2024 à 19 heures

✓ Date de la convocation :	24 Janvier 2024
✓ Conseillers en exercice :	15
✓ Conseillers présents :	12
✓ Procurations :	2
✓ Publication de la liste des délibérations :	2 Février 2024
✓ Quorum	12/8

L'an deux mil vingt-quatre et le trente janvier à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Effiat, se sont réunis, dans le lieu habituel de leurs séances, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Marc CARRIAS, Maire.

**Etaient présents :** Mmes et Mrs Marc CARRIAS, Maire, Président de séance, Fabienne GASTON, Adjointe au Maire, Olivier MANTEAU, Adjoint au Maire, Christelle PERRONNET, Adjointe au Maire, Véronique de MOROGES, Jean-Luc VALLANCHON, Marie-France BELLIER, Gilles BIGAY, Eric RENAUT, Gaëlle CHALARD, Frédéric MARTIN, Raphaël MARTINEZ, Nadège SIMONIAN, Conseillères Municipales et Conseillers Municipaux.

**Excusés :** Mme Stéphanie GRANERO (Pouvoir à Mme Véronique de MOROGES), François LAFAURE (Pouvoir à M. Gilles BIGAY).

**Absent :** M. Eric RENAUT

**Secrétaire de séance :** Mme Christelle PERRONNET.

-----

## **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal précédent,
2. Création de 2 Postes Emploi non permanents,
3. Demande Subvention PEP 63,
4. C.C.P.L. : Proposition Délégué à la Commission Santé-Social,
5. Renouvellement Contrat Concession Gaz,
6. Renouvellement Adhésion Groupement Achat Electricité,
7. Convention Mise à Disposition Locaux à l'ALSH (Accueil de Loisirs),
8. Loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette),
9. Avis sur PDA (Périmètres Délimités des Abords) de Monuments Historiques,

10. Renouvellement Adhésion Association des Maires Ruraux,
11. Réhabilitation Bâtiment Cour Ancienne Ecole Maternelle,
12. Questions Diverses.

-----

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL PRECEDENT :**

A la majorité (Une abstention),  
Le Conseil Municipal accepte le procès-verbal de la réunion du 21 Décembre 2023.

-----

Arrivée de Madame Nadège SIMONIAN à 19 heures 08.

-----

**2. CREATION DE 2 POSTES EMPLOI NON PERMANENTS : Délibération n° 2024-1 :**

A l'unanimité,  
Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la création de 2 postes non permanents non annualisés, respectivement de 23 heures et 35 heures en raison de la mise en place du dépôt de pains et de besoins de services à la Cantine Scolaire.

-----

**3. DEMANDE SUBVENTION PEP 63 : Délibération n° 2024-2 :**

A l'unanimité,  
L'Assemblée décide de ne pas donner de suite favorable à la demande de subvention de l'Association PEP 63.

-----

**4. C.C.P.L. : PROPOSITION DELEGUE A LA COMMISSION SANTE-SOCIAL : Délibération n° 2024-3 :**

A l'unanimité,  
Le Conseil Municipal décide de nommer la déléguée à la nouvelle commission créée au sein de la C.C.P.L. sur les thématiques de santé et des affaires sociale.

-----

**5. RENOUVELLEMENT CONTRAT CONCESSION GAZ : Délibération n° 2024- 4 :**

A l'unanimité,  
Le Conseil Municipal décide le renouvellement et l'actualisation du traité de concession pour la distribution publique de gaz nature sur la Commune.

-----

6. **ADHESION GROUPEMENT ACHAT ELECTRICITE : Délibération n° 2024-5 :**

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal décide de participer à la démarche de groupement d'achat d'électricité proposée par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme tout en se réservant le droit de conserver son adhésion au groupement d'achat d'électricité en cours avec Territoire d'Energie. Une demande de renseignements sera effectuée.

-----

7. **CONVENTION MISE A DISPOSITION LOCAUX A L'ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS) : Délibération n° 2024-6 :**

A l'unanimité,

L'Assemblée décide d'ajourner cette question puisqu'aucun accord n'a été trouvé sur la tacite reconduction.

-----

8. **LOI ZAN (ZERO ARTIFICIALISATION NETTE : Délibération n° 2024-7 :**

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal décide de ne pas prendre de décision puisque cette question sera abordée lors de la mise en place du PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat).

-----

9. **AVIS SUR PDA (PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS (DE MONUMENTS HISTORIQUES) : Délibération n° 2024-8 :**

A l'unanimité,

L'Assemblée décide d'ajourner cette question afin de faire un point pour les possibilités d'un périmètre à 250 mètres au lieu de 500 mètres.

-----

10. **RENOUVELLEMENT ADHESION ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX : Délibération n° 2024-9 :**

A l'unanimité,

L'Assemblée décide de renouveler son adhésion à l'Association des Maires Ruraux.

-----

11. **REHABILITATION BATIMENT COUR ANCIENNE ECOLE MATERNELLE : Délibération n° 2024-10 :**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée l'éventuel projet de transformation du bâtiment à côté de l'ancienne école maternelle. Il pourrait être réalisé 3 appartements. Possibilité de faire une demande de subvention dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

**QUESTIONS DIVERSES :**

- **City-Park** : Projet d'acquisition du terrain.
- **Anciens Tracteurs de Limagne** : Compte rendu de l'Assemblée Générale.
- **Téléphonie** : Prévoir la dénonciation du contrat téléphone actuel.
- **Salle Polyvalente** : Le problème de chauffage n'est toujours pas résolu.
- **Illuminations de Noël** : Prévoir l'enlèvement des dernières guirlandes électriques.
- **Association des Jeunes** : Une réunion est prévue pour l'élection d'un nouveau bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.